

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2016/12/16/2016036661/justel>

Dossier numéro : 2016-12-16/04

Titre

16 DECEMBRE 2016. - Arrêté ministériel établissant le code de bonne pratique pour l'exécution de recherches archéologiques préliminaires et de fouilles archéologiques et pour l'utilisation de détecteurs de métaux et le rapport qui y a trait

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 26-11-2018 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 27-12-2016 page : 89997

Entrée en vigueur : 01-01-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2018-07-20/25, art. 2, 002; En vigueur : 01-10-2018>